

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
15 Décembre 2017**

**OBJET : Action "Diagnostic, Accompagnement et Placement auprès des Bénéficiaires du RSA rencontrant des difficultés de santé" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Handicap Entreprise Défi Action (HEDA)**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'allouer à l'association Handicap Entreprise Défi Action (HEDA) un financement d'un montant de 415 158,08 € pour l'action « Diagnostic, Accompagnement et Placement en emploi pour les Bénéficiaires du RSA rencontrant des difficultés de santé » ;
- d'allouer à l'association Handicap Entreprise Défi Action (HEDA) une subvention FSE d'un montant de 402 455,92 € pour le financement de l'action « Diagnostic, Accompagnement et Placement en emploi pour les Bénéficiaires du RSA rencontrant des difficultés de santé » ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention annexée au rapport et à engager la collectivité dans le cadre des demandes de concours communautaires.

Cette dépense d'un montant total de 817 614,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental (415 158,08 € sur les fonds du Département et 402 455,92 € au titre des crédits du FSE).

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**